



BULLETIN D'INSCRIPTION

FORMATION ET SUPERVISION DE NIVEAU II

ACCOMPAGNEMENT VERS SOI / ACCOMPAGNEMENT DES AUTRES

Nom:	Prénom:
Adresse :	
Code Postal:	Ville: Pays :
Tel fixe :	
Portable :	Email :
Date de naissance :	
Profession:	Nationalité :

Je déclare avoir pris connaissance du programme de formation de niveau I ou II et je m'engage à être présent(e) tout au long de ce parcours. J'ai compris que ce cadre de suivi proposé par ML Staudt garantissait ma sécurité émotionnelle.

Cette supervision pour m'accompagner et accompagner le groupe sera faite en conscience par Marie-Laure Staudt pour amener chacun vers un travail d'introspection en douceur, vers la guérison de l'âme, du corps et de l'esprit.

Je comprends qu'il est important, pour une meilleure gestion de mes émotions et de mes états d'âme, de me faire accompagner par un maître-enseignant reiki pour mon travail sur le corps et d'un coach de vie de 20 ans d'expérience pour le travail sur le démantèlement de l'ego, de la connaissance de soi et l'accompagnement des autres..

Je n'aurai aucune retenue à lui poser toutes les questions au sujet de ce parcours, de ma future initiation reiki, de mes mal-être pendant les journées de formation ou les échanges Reiki par mail, par téléphone ou de visu lors d'un rendez-vous de coaching mensuel. Je prends l'engagement de faire autant que faire ce peut, les exercices et le travail demandés entre chaque cours. Je suis conscient(e) néanmoins qu'aucun exercice n'est obligatoire. Je serai seul(e) décideur(euse).

*J'ai compris que ce parcours d'introspection,, de lecture du corps et d'accompagnement, sous l'appellation « **Supervision de niveau II « Accompagnement de soi / Accompagnement des autres » d'une durée d'une année,** était spécifique à l'enseignement de Marie-Laure Staudt et que j'aurais pu choisir de me faire initier Reiki en une journée par un autre maître reiki ou en un week-end comme pratiqué couramment en France et voir de temps en temps un thérapeute pour mon travail de développement personnel.*

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales et particulières jointes à ce bulletin d'inscription et les accepte dans leur totalité.

Fait en double exemplaire le : ____/____/20__

Signature :



Conditions Générales et Particulières

1. INSCRIPTION

L'inscription à la formation implique l'adhésion aux conditions générales de ventes et d'achat. Elle implique également l'acceptation des conditions particulières ci-après. La signature du bulletin d'inscription sous-entend leur acceptation.

2. POUR VOUS INSCRIRE

- **Payez le premier mois (l'équivalent d'une mensualité) directement sur le site pour valider votre inscription** (Voir sur Prestation)

Apportez le jour du premier week-end de formation :

- **Le bulletin d'inscription, l'autorisation pour la prise, la diffusion de votre image et de votre prénom,**
- **Un chèque du montant de la formation si vous réglez comptant**
- L'échéancier dument complété et signé ainsi que tous les chèques de règlement datés du jour de votre inscription si vous réglez par mensualité,
- **La copie de votre pièce d'identité** (si échéancier)
- OU de l'échéancier complété ainsi qu'un chèque de garantie du solde du montant de la formation (frais d'inscription déduits) si vous réglez par prélèvement via l'application Team Up. Ce chèque de garantie vous sera retourné une fois l'intégralité de la formation réglée. En cas de défaut de prélèvement sans raison annoncée aux organisateurs et/ou en cas d'arrêt de la formation après le 3^{ème} mois de formation, le chèque de garantie sera encaissé et le montant des sommes déjà prélevées vous sera remboursé.

La réception du chèque d'inscription n'implique l'acceptation de la réservation que dans la mesure des places disponibles.

3. CONFIRMATION D'INSCRIPTION

L'encaissement du montant de l'inscription tient lieu d'accusé de réception.

5. ANNULATION AVANT LE DEBUT DE LA FORMATION

Le participant qui revient sur sa décision de participer à la formation doit le notifier par lettre recommandée avant le premier jour de formation, le cachet de la poste faisant foi.

Le montant de la formation lui sera remboursé hors les frais d'inscription de 175 € qui ne sont pas remboursables. (Cf 2.)

5. ANNULATION APRES LE DEBUT DE LA FORMATION

Le participant qui souhaite arrêter la formation en cours de route devra le notifier par lettre recommandée, le cachet de la poste faisant foi. Toutefois la participation annuelle aux échanges reiki en France sera due ainsi que toute réservation pour les dodos des séjours de supervisions en France.

Jusqu'à deux mois maximum après le premier jour de formation, le prix de la formation sera remboursé déduction faite :

- Du chèque d'inscription de 175€ qui n'est pas remboursable
- Des rdv de coaching déjà effectués
- De la participation annuelle aux échanges reiki et des réservations de dodos.

Au cas où les sommes déjà versées ne couvriraient pas l'intégralité des prestations déjà reçues, le participant s'engage à régler la somme restant dues.

Un récapitulatif des différentes prestations déjà reçues sera joint au remboursement ou à la demande de paiement.

Passé ce délai de trois mois, aucun remboursement ne sera effectué.

En cas de la mise en place d'un échéancier au début de la formation, le chèque du montant hors inscription sera encaissé. Voir plus haut.

6. L'IMPORTANCE DE LA SUPERVISION



En s'inscrivant, chaque participant est conscient que sa manière de vivre la formation lui sera personnelle. Elle peut amener parfois des déstabilisations, des peurs qui sont légitimes. Le travail sur le corps peut amener un nettoyage des émotions stockées dans le corps depuis la petite enfance. Le travail sur le démantèlement de l'égo peut appuyer lui aussi sur des blessures émotionnelles.

La supervision des organisateurs assure une prise en compte des états de chacun. Cependant si un participant n'ose pas parler de ses peurs ou de ses questionnements lors de ses rdv ou des journées de formation, les organisateurs ne transgresseront pas son intimité et le laisseront traverser ces étapes face à lui-même.

Si cette démarche de verbalisation et d'échange n'est pas faite par le participant, les organisateurs ne pourront être tenus responsables de son état émotionnel.

7. L'IMPACT DU TRAVAIL PERSONNEL

Chaque participant ne sera pas au même niveau sur son travail sur le corps ou sur son développement personnel. Selon la durée du travail déjà entrepris, la constance et l'implication dans ce travail, la formation peut entraîner un « nettoyage émotionnel » plus ou moins important ainsi que des résultats plus ou moins visibles.

Les organisateurs assureront une supervision permanente (voir inscription). Le cas échéant ils pourront recommander en sus, un suivi par un professionnel de l'accompagnement compétent.

Chaque participant s'engage à être compréhensif et dans le non jugement autant que faire ce peut. Une grande bienveillance et tolérance sont nécessaires vis à vis des autres participants et de soi-même.

Une année de travail personnel et de supervision est nécessaire pour observer un certain résultat et constater une évolution personnelle.

Par expérience il est à noter que lorsque ce travail en profondeur sur le démantèlement de l'égo est en train de se faire, le travail personnel pour chaque participant va être de dépasser le besoin de renier ou de trahir son tuteur de résilience de peur d'être démasqué.

Vos accompagnants seront toujours là pour en parler et vous aider à dépasser cela dans la transparence.

C'est un excellent exercice de préparation, vous le vivrez à votre tour lorsque vous serez accompagnant.

8. L'EXPERIENCE DES AUTRES

Chaque participant peut prendre connaissance des témoignages des anciens participants sur les différents sites et chaînes Youtube, pour comprendre ce que cette formation pourrait leur apporter.

9. LA REUSSITE D'UNE BONNE ENTENTE DE GROUPE

Chaque participant est conscient qu'il est important de laisser s'installer la solidarité et l'entraide entre les participants.

10. RESPECT DES HORAIRES

Pour un bon déroulement de la formation, chaque participant s'engage à respecter les horaires des rendez-vous individuels ainsi que ceux en groupe.

11. IMAGE ET DIFFUSION

Chaque participant autorise Marie-Laure Staudt à utiliser pour sa communication, la diffusion et la rediffusion au public dans le monde entier, des images ou reportages effectués pendant la formation, sur tous les supports techniques multimédias associés à son activité. Il signera et retournera avec son inscription, l'autorisation jointe au dossier d'inscription avec son inscription. Les photos seront toujours respectueuses de l'intégrité du participant ?

Le participant qui ne l'autorise pas, le mentionnera sur l'autorisation jointe au dossier d'inscription et la retournera avec son dossier d'inscription. Il veillera à le rappeler aux organisateurs et à ne pas se mettre de son fait sur les photos de groupe.



ECHEANCIER FORMATION 2019

Nom : Prénom :

Date de début de la formation:

Je choisis de régler ma formation :

* Comptant

175 € de frais d'inscription + un règlement de 1925€ (total : 1995 € avec 5% remise pour les demandeurs d'emploi)

*** Par prélèvement** sur l'application TEAM Up* après m'être acquitté des frais d'inscription et avoir joint un chèque de garantie de la totalité des prélèvements ainsi qu'une photocopie de ma pièce d'identité ou de mon passeport :

- 4 fois - 4 règlements de 525 euros (Je joins un chèque de garantie de 1575 €)**
- 6 fois - 6 règlements de 350 € (Je joins un chèque de garantie de 1750 €)**
- 12 fois - 12 règlements de 175 € (Je joins un chèque de garantie de 1925 €)**

	Mois de l'encaissement	Montant	Espèce, chèque ou prélèvement par Team Up
Frais d'inscription	A réception	175 €	
Echéance 2			
Echéance 3			
Echéance 4			
Echéance 5			
Echéance 6			
Echéance 7			
Echéance 8			
Echéance 9			
Echéance 10			
Echéance 11			
Echéance 12			
TAL	TO		

* Le prélèvement passe obligatoirement par l'application Team Up. Voir conditions de règlement dans les conditions générales et particulières

** voir l'article 4 des conditions générales et particulières

Ce document doit être retourné au début de la formation.

Fait en double exemplaire le : ____/____/20__ à

Signature :